



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4641

Soutien à la vie associative ou structures assimilées relatif à l'action internationale -
Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets internationaux (AAPI) 2019 -
1ère phase

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4641 - SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE OU STRUCTURES
ASSIMILEES RELATIF A L'ACTION INTERNATIONALE -
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE
L'APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX (AAPI) 2019 -
IERE PHASE (DIRECTION DES RELATIONS
INTERNATIONALES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **6 mars 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale définit les principes et le cadre d'action possible pour les collectivités territoriales en la matière, ainsi que la loi n°2016-1657 du 5 décembre 2016 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT).

Engagée dans des partenariats de territoire à territoire, la Ville de Lyon a une longue tradition d'échanges internationaux. Dans ce cadre, elle contribue à son échelle, sur la base de ses compétences et en lien avec les acteurs de son territoire, à apporter des réponses aux grands enjeux et défis du XXIème siècle : croissance et mobilité urbaine, innovations et adaptation face aux changements climatiques, conséquences des instabilités géopolitiques mondiales, interdépendances socio-économiques, développement des emplois, vivre ensemble.

Elle peut soutenir, grâce à des subventions de fonctionnement, des actions menées par les acteurs locaux du territoire, en cohérence avec les principaux axes stratégiques à l'international de la Ville de Lyon : stratégie Europe, coopérations bilatérales, coopération au développement avec les pays émergents, internationalisation du territoire, promotion de la francophonie, information et sensibilisation des citoyens et citoyennes, notamment des publics jeunes.

En 2017, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont lancé une procédure commune d'appel à projets internationaux (AAPI) pour l'attribution et le financement des subventions relevant de leurs compétences respectives. Cette procédure a été reconduite pour l'année 2018.

La reconduction pour l'année 2019 ainsi que les modalités d'organisation d'un nouvel appel à projets internationaux, selon une procédure commune avec la Métropole de Lyon, ont été approuvées par la délibération n° 2018- 4171 adoptée en Conseil Municipal du 24 septembre 2018.

I- Rappel sur l'appel à projets internationaux :

A. Cadre du projet

Cet appel à projets commun à la Ville et à la Métropole de Lyon a été conçu pour répondre aux objectifs suivants :

- stimuler l'engagement de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse, face aux défis sociétaux du XXIème siècle ;

- faire émerger des dynamiques d'actions renouvelées, innovantes et concertées dans le cadre des compétences et des intérêts de la Ville de Lyon et de la Métropole ;
- structurer l'accompagnement des porteurs de projets du territoire et soutenir une plus forte efficacité collective ;
- optimiser l'impact local des actions collectives dans une cohérence entre ici et là-bas.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations, aux groupements d'intérêt public, établissements publics domiciliés ou ayant leur siège social sur le territoire de la Ville ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt local de la Ville.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans l'une des quatre thématiques suivantes :

- Dynamiques d'internationalité sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon ;
- Développement et promotion de la francophonie sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon, en lien avec les territoires partenaires ;
- Dialogue des cultures par l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale, sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon et sur les territoires partenaires ;
- Projets de solidarité internationale menés avec des territoires émergents sur la base d'échanges réciproques et solidaires, visant à favoriser le développement local et l'autonomie des populations bénéficiaires (hors projets fonds eau).

Chaque projet retenu peut être subventionné par la Ville de Lyon ou conjointement par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon. Dans les deux cas, le montant total des subventions accordées est plafonné à 50 % des dépenses éligibles du budget global prévisionnel du projet. En conséquence, le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement.

Les dossiers sont instruits par le service commun des relations internationales Métropole de Lyon / Ville de Lyon, dans le respect des objectifs fixés par chaque collectivité sur son champ de compétences.

B. Bilan de l'appel à projets internationaux 2018

Sur l'ensemble de l'année 2018, la Ville de Lyon a retenu 41 projets, dont 18 présentés par de nouveaux porteurs de projets, pour un montant total de 264 000 €, selon la répartition thématique suivante :

- 15 dossiers sur la thématique de l'Internationalité ;
- 6 dossiers sur la thématique de la Francophonie ;
- 11 dossiers sur la thématique de l'Éducation à la Citoyenneté européenne et internationale ;
- 9 dossiers sur la thématique de la Solidarité Internationale.

Pour information, sur la même période, la Métropole de Lyon a retenu 53 projets, dont 31 présentés par de nouveaux porteurs de projets, pour un montant total de 295 000 €, selon la répartition thématique suivante :

- 25 dossiers sur la thématique de l'Internationalité ;
- 5 dossiers sur la thématique de la Francophonie ;
- 12 dossiers sur la thématique de l'Éducation à la Citoyenneté européenne et internationale ;
- 11 dossiers sur la thématique de la Solidarité Internationale.

La mise en place de l'AAPI a rempli son objectif de générer de nouvelles initiatives au service du développement des territoires et de leurs habitants, ici et là-bas. Ce dispositif permet de mieux accompagner et valoriser les initiatives citoyennes de notre territoire favorisant les échanges internationaux, et d'encourager l'intelligence collective en s'appuyant sur la communauté d'acteurs qui représente un véritable potentiel d'expertise, d'innovation et de mobilisation.

Ainsi en 2018, la Ville de Lyon a par exemple soutenu :

- Coup de Pouce Université, association qui accompagne les étudiants étrangers dans leur cursus universitaire à travers un soutien en méthodologie et maîtrise du français ;
- Ascodocpsy, GIP regroupant une centaine d'établissements de santé française dont le siège est à Lyon, qui mène en particulier un programme de coopération sur la santé mentale au Vietnam ;
- Lyon olympique échecs, club d'échecs qui développe des partenariats à l'international avec d'autres clubs européens et asiatiques ;
- Reporters solidaires, association agissant dans le domaine de la formation des journalistes francophones, qui a notamment organisé en novembre dernier un forum francophone itinérant avec la participation de 9 journalistes du Burkina Faso, du Mali, de Guinée, d'Arménie, de Roumanie, du Venezuela et de Mongolie.

Les initiatives de ces acteurs locaux et du tissu associatif participent au développement et au rayonnement international de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon. Elles sont un ferment de lien social et de cohésion territoriale ici et là-bas.

C. Rappel du calendrier de l'AAPI 2019

L'AAPI 2019 est organisé selon le calendrier prévisionnel suivant :

Phase 1 :

- lancement de l'appel à projets le 1er octobre 2018,
- date de clôture de dépôt des dossiers le 31 octobre 2018,
- présentation de la délibération relative aux subventions de fonctionnement ou d'investissement pour les projets financés lors du Conseil Municipal du 25 mars 2019.

Phase 2 :

- lancement de l'appel à projets le 1er avril 2019,
- date de clôture de dépôt des dossiers le 30 avril 2019,

- présentation de la délibération relative aux subventions de fonctionnement ou d'investissement pour les projets financés lors du Conseil Municipal de septembre 2019.

II- Résultats de l'AAPI 2019 phase 1 et proposition de financement :

Pour la première phase de l'appel à projets 2019, 60 dossiers ont été reçus, dont 27 présentés par de nouveaux porteurs de projets.

Il est proposé d'apporter un soutien à 21 structures dans le cadre de cette phase, dont 9 nouveaux porteurs de projets, pour un montant total de 147 000 €, répartis comme suit.

A. 9 dossiers sur la thématique de l'Internationalité

Compagnie Acte (43 rue des Hériveaux – 69008 Lyon)

Son projet artistique « LIEU d'ÊTRE » invité à Plovdiv, capitale européenne de la Culture 2019 et deuxième ville de Bulgarie, fédère des acteurs français et bulgares autour d'un spectacle participatif invitant environ 150 amateurs habitants de la ville, ainsi que des collaborateurs artistes bulgares, à se joindre aux 10 professionnels de la Compagnie Actes pour créer une dynamique au sein du territoire (master-class, ateliers scolaires, conférences publiques, danses et répétitions in situ). Ces actions aboutiront aux 3 représentations du spectacle, offertes aux publics de Plovdiv et sa région, les 14, 15 et 16 juin 2019.

Africa 50 (14 avenue Berthelot – 69007 Lyon)

Programme événementiel 2019 de promotion des cultures africaines : festival sur les arts africains, célébration de la journée sur les mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, semaine de la gastronomie africaine.

CIEDEL – (10 place des Archives – 69288 Lyon cedex 02)

Organisation d'un colloque à Lyon en septembre 2019 sur l'internationalisation des villes et des territoires et sa prise en compte par les collectivités territoriales françaises dans leurs politiques publiques locales.

Compagnie Testudines (1 rue Colonel Chambonnet – 69500 Bron)

Dans le cadre de la diffusion du spectacle SEDNA à l'Université Lyon 2, programme d'actions socio-culturelles de médiation à Lyon ainsi qu'à Montréal dans le cadre de la création d'un festival, " Danse contre la violence Lyon Montréal " : colloque, conférences, master classes, ateliers destinés aux victimes de violences, rencontres-débats d'après spectacle, diffusion du travail des artistes français et canadiens en mai et octobre 2019.

Lyon olympique échecs (5 place du Marché – 69009 Lyon)

Programme 2019 de diffusion de la culture de la pratique des échecs, en particulier auprès des jeunes, et développement d'échanges et de tournois internationaux dans cette discipline. Pérennisation des partenariats avec des clubs d'échecs chinois, indiens et arméniens ; invitations de joueurs de Chine, d'Arménie et de l'Inde aux tournois de Maîtres Internationaux organisés à Lyon.

Mediatone (29 rue des Capucins – 69001 Lyon)

Accueil à Lyon d'artistes et professionnels internationaux à l'occasion de Reperkound, festival de musiques électroniques, actuelles et novatrices, mettant en avant les cultures urbaines dans toute leur diversité, organisé du 19 au 21 avril 2019 en partenariat avec le Boom Festival (Portugal), Dour festival (Belgique), Fengaros (Chypre) et Sonar (Espagne).

Nouveaux espaces latinos (4 rue Diderot – 69001 Lyon)

Le 18^{ème} Festival international littéraire « Belles Latinas », qui se tient du 9 au 20 octobre 2019, invite une douzaine d'écrivains venus d'Argentine, Brésil, Chili, Bolivie, Colombie, Mexique, Venezuela ainsi que des écrivains français pour établir un dialogue entre écrivains originaires de part et d'autre de l'Atlantique. Des événements auront lieu dans les médiathèques, bibliothèques, librairies ainsi que dans les établissements scolaires (collèges, lycées et universités) lyonnais.

Quais du polar (70 quai Pierre Scize – 69005 Lyon)

La 15^{ème} édition du festival Quais du Polar, qui se tiendra à Lyon du 29 au 31 mars, mettra à l'honneur les pays nordiques et plus particulièrement la Suède. 13 auteurs et une dizaine d'éditeurs suédois sont invités à participer aux tables-rondes et aux rencontres professionnelles. Réciproquement, Quais du Polar sera accueilli au festival littéraire de Göteborg en septembre 2019 pour la promotion du polar français et lyonnais auprès des professionnels et des publics.

Troi3 (174 boulevard de la Croix Rousse – 69001 Lyon)

Organisation de la 1^{ère} édition du Festival international de street art « Peinture Fraiche » qui aura lieu à la Halle Debourg du 3 au 12 mai 2019. Ouvert au grand public et aux professionnels, il proposera des événements et activités variés : façades peintes, performances en direct, art show, ateliers, conférences, concerts et projections de films.

B. 4 dossiers sur la thématique de la Francophonie

ADMAHC (204 rue Garibaldi – 69003 Lyon)

Programme de développement et de rayonnement de la francophonie au Cambodge : formation de formateurs et appui à l'apprentissage de la langue française, notamment dans le secteur médico-social, en partenariat avec les Facultés de Médecine.

En Acte (s) (7 cours Damidot – 69100 Villeurbanne)

Le festival En Actes(s) a pour but de faire découvrir et rayonner des écritures contemporaines auprès d'un public le plus large possible. Organisé au Nouveau théâtre du 8^{ème} à Lyon, il rassemblera des auteurs, metteurs en scène et comédiens des territoires de la francophonie, et plus particulièrement du Burkina Faso, du Mali, du Québec, des Antilles françaises, de la Belgique, de la Suisse et des pays du Maghreb. Dix créations originales et inédites seront présentées, fruit du travail de 10 auteurs, 10 metteurs en scène et d'une cinquantaine de comédiens.

Les ArTpenteurs (308 avenue Andreï Sakharov – 69009 Lyon)

Action fédératrice sur la francophonie qui repose sur un dispositif d'expression participative et artistique s'appuyant sur les arts de la parole, l'expression des langues parlées et de la langue française et un spectacle multilingue, "Le café des langues", programmé lors de "Magnifique printemps 2019 !". Cette action interculturelle soutient le plurilinguisme et permet d'établir des ponts entre la langue française et les autres langues parlées par des habitants de l'agglomération lyonnaise.

Lyon Québec (37 rue Bossuet – 69006 Lyon)

Organisation de la 15^{ème} édition de l'événement « Mon voisin est francophone » à Lyon : événements dans le cadre de Magnifique Printemps, tables-rondes, expositions, conférences, accueil d'artistes québécois, diffusion de films en lien avec des partenaires lyonnais (écoles, bibliothèques, théâtres, Institut de la Francophonie).

C. 6 dossiers sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté

Les canuts des canits (28 rue Denfert Rochereau – 69004 Lyon)

Organisation de la 10^{ème} édition du Gypsy Lyon Festival, événement culturel pluridisciplinaire à dominante musicale, visant notamment à la promotion et à la transmission du patrimoine immatériel européen et international des cultures tsiganes, afin de favoriser une meilleure connaissance, préalable à une meilleure compréhension interculturelle. Ce festival s'inscrit dans une démarche citoyenne et écoresponsable.

La maison des solidarités locales et internationales (215 rue Vendôme – 69003 Lyon)

Organisation du programme événementiel du Festival des Solidarités 2019 : co-construction avec une quarantaine d'acteurs associatifs d'une journée d'animations participatives à destination du grand public, contribution à l'organisation d'une journée d'ateliers et de débats dédiée aux acteurs de la solidarité internationale.

Maison des européens – Lyon (7 rue Amédée Bonnet – 69006 Lyon)

Programme d'actions 2019 réalisées auprès du grand public sur le territoire de la Ville pour rendre active la citoyenneté européenne (activités ludo-pédagogiques, (débat en direct avec les citoyens lyonnais et métropolitains, etc.) ; travail de veille et d'information au bénéfice de la société civile et des collectivités territoriales du territoire.

Deux grands angles thématiques encadrent ces actions :

- les élections du Parlement européen, le 26 mai 2019 : éveiller l'intérêt de nos concitoyens sur les enjeux, le nouveau visage des institutions européennes et le futur de l'Europe, les inciter à voter ;
- la plus-value de l'action de l'Union européenne sur le territoire métropolitain, entre autres grâce aux programmes européens, et par ce biais l'appropriation par les habitants de l'Europe dans leur quotidien.

Office des Sports (419 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon)

Echanges entre clubs sportifs de Lyon, Francfort et Birmingham pour des jeunes européens âgés de 12 à 17 ans dans le cadre du projet « Europod », dont ce sera la 11^{ème} édition. Pendant une semaine, plus de 300 adolescents découvriront, à travers la pratique de leurs sports favoris, d'autres cultures, d'autres langues, d'autres villes et d'autres modes de vie.

Plateforme de la jeune création Franco-allemande (165 avenue de Saxe – 69003 Lyon)

« Our Europe », projet dédié à la promotion de la diversité des cultures en Europe, propose d'organiser, sur le territoire lyonnais, une semaine de rencontre pour 24 participant-e-s âgés de 18 à 30 ans, venant de 4 pays européens différents (France, Allemagne, Croatie, Grèce) et confrontés quotidiennement à des réalités culturelles et sociales différentes.

Solidarité Afrique (13 bis rue Girié – 69003 Lyon)

Programme d'actions 2019 « Solidaboost » : animation d'une plateforme d'éducation à la solidarité et à l'écocitoyenneté proposée au public jeune de Lyon, dans un objectif de mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle. Solidarité Afrique s'appuie sur sa ressourcerie solidaire et sur ses actions en partenariat avec des associations du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire pour développer l'engagement citoyen et sensibiliser aux questions de développement durable et de solidarité. L'association s'adresse à tous les

jeunes avec une attention particulière apportée aux Jeunes Avec le Moins d'Opportunités (JAMO).

D. 2 dossiers sur la thématique de la solidarité internationale

France-Ethiopie Corne de l'Afrique (58 rue du Docteur Ollier – 69100 Villeurbanne)

Organisation d'évènements dans le cadre du Festival des Lumières, Couleurs et Saveurs de l'Ethiopie (ateliers de découverte de la gastronomie, présentation d'œuvres d'artistes d'origine éthiopienne, etc.) qui vise à promouvoir la culture, les traditions et la cuisine éthiopienne en France.

Let's Food (6 rue Rivet – 69001 Lyon)

Projet visant à encourager la transition des villes vers des systèmes alimentaires territoriaux durables, à travers l'identification de bonnes pratiques, le partage d'expériences et l'accompagnement de démarches alimentaires locales multi-acteurs. Sept duos de villes jumelées participent au projet, dont Lyon et Ho Chi Minh Ville.

Le paiement des subventions interviendra en une fois à la suite de l'entrée en vigueur de la présente délibération et sur présentation du bilan qualitatif et financier du projet réalisé.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement, dans la phase 1 de l'AAPI 2019, au profit des structures précitées, pour la réalisation de leur projet à caractère international en 2019, et pour un montant total de 147 000 €.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil **des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme** ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant total de 147 000 €, sont allouées aux associations ci-dessous, au titre de la 1ère phase de l'appel à projets internationaux de l'année 2019 :

<u>Internationalité du territoire</u>	<u>A hauteur de :</u>
Compagnie Acte	10 000 €
Africa 50	18 000 €
CIEDEL	2 500 €
Compagnie Testudines	5 000 €
Lyon Olympique Echecs	10 000 €
Médiatone	3 000 €
Nouveaux Espaces Latinos	6 000 €
Quais du Polar	5 000 €
Troi3	15 000 €

<u>Promotion de la francophonie :</u>	<u>À hauteur de :</u>
Les ArTpenteurs	3 000 €
ADMAHC	6 000 €
En Acte (s)	4 000 €
Lyon Québec	5 000 €

<u>Éducation à la citoyenneté européenne et internationale :</u>	<u>À hauteur de :</u>
Office des Sports	4 000 €
Les Canuts des canits	4 000 €
La maison des Européens - Lyon	20 000 €
La maison des solidarités locales et internationales	10 000 €
Plateforme de la jeune création franco-allemande	5 000 €
Solidarité Afrique	6 000 €

<u>Solidarité internationale :</u>	<u>À hauteur de :</u>
Let's Food	2 500 €
France-Ethiopie Corne de l'Afrique	3 000 €

- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur l'opération ACTEURS du programme LOCAUXRI du service 11350 - ligne de crédit 56164 - nature 6574 - fonction 048 - chapitre 65 - de l'exercice en cours.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE